

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Rapport officiel de l'année académique 1898-99

LU A LA SEANCE DE RENTREE LE 11 OCTOBRE 1899.

Par M. l'abbé G. BOURASSA

Secrétaire de l'Université Laval à Montréal

Excellence (1), M. le Lieutenant-Gouverneur (2), Messieurs (3),
Mesdames et Messieurs,

 A séance qui nous réunit ici chaque année, au début de nos travaux académiques, nous impose par sa nature et son objet des obligations qui sont toujours à peu près les mêmes et dont l'accomplissement ne doit pas exiger, ce semble, des formules nombreuses ni savamment agencées.

Il nous faut donner un aperçu général des travaux de l'année précédente et des succès remportés par nos élèves; signaler les événements de quelque importance, qui ont marqué les mois récemment écoulés; faire part aux amis de notre institution et de notre œuvre des projets que nous formons, des espérances que nous nourrissons en vue de l'année qui commence, et pour la réalisation desquels nous sollicitons leur collaboration parfois, et leur sympathie toujours.

Ces événements, d'habitude, ne sont pas considérables; et ces projets sont parfois modestes, en dépit du but élevé auquel ils se rattachent: l'éducation supérieure de la jeunesse catholique. Vous raconter les premiers et vous confier les seconds ne saurait sans doute faire la trame d'un discours attachant ou d'une histoire mouvementée; et c'est peut-être le lieu de se rappeler un dicton

(1) Mgr Falconio, délégué apostolique; (2) l'honorable M. Jetté, lieutenant-gouverneur à Québec; (3) Mgr Emard, évêque de Valley field, Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, Mgr Decelles, coadjuteur de S saint-Hyacinthe.

qu'adoptent trop aisément des esprits friands de choses rares et amoureux de l'extraordinaire, à savoir que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Car l'histoire, au moins celle que nous avons à peu près tous apprise en notre adolescence, semble enregistrer de préférence les actions d'éclat des hommes publics ou les grandes crises de la vie des peuples, qui vont rarement sans combats, sans effusion de larmes et de sang, ou du moins sans trouble et sans révolution.

A ce point de vue, les institutions comme la nôtre, qui sont heureuses parce qu'elles sont paisibles, ne sauraient avoir d'histoire, entendue en ce sens, parce qu'elles n'accomplissent aucune action de grand éclat.

Mais elles peuvent réclamer celle-là, — intéressante toujours pour des esprits réfléchis et appréciateurs du bien, — que trace journellement, sous l'œil de Dieu, le travailleur modeste, apportant patiemment sa pierre à l'édifice que chaque groupe de la grande famille humaine élève incessamment autour d'elle pour abriter sa vie intellectuelle et morale.

C'est une page de cette histoire, que nous détacherons, ce soir, de notre registre domestique pour la mettre sous vos yeux ; elle vous révélera quelques-uns de nos efforts et de nos progrès, aussi hélas ! certaines de ces épreuves et de ces pertes inévitables et parfois irréparables qui impriment leur sceau douloureux sur notre vie commune, soumise aux lois rigoureuses qui pèsent sur les existences individuelles.

* * *

Parmi ces épreuves, la mort semble être la plus grande et la plus déplorable, parce qu'elle enlève pour toujours une personnalité dont les fonctions, il est vrai, peuvent être confiées à une autre, les services, demandés à un successeur, mais dont la figure et les dons personnels, l'affection et la société nous manquent pour toujours, ne laissant à la douleur et au regret que la douceur du souvenir et la force d'un exemple qui se prolonge dans une durable et vivifiante leçon.

M. Rouxel, professeur de morale à la faculté de théologie, était bien un de ces hommes dont le souvenir ne périt point, parce qu'il s'attache à des exemples qui sont de fortes et vivifiantes leçons, d'autant plus fécondes qu'elles sont données à de futurs pasteurs de peuples, à des directeurs d'âmes, qui en multiplieront à leur tour la semence dans une abondante moisson.

M. Rouxel a été de Montréal, occ
théologie morale
branche si import
de jugement à la
que et la liturgie l
enregistrant fidèl
niâtre demandait
qu'il professait.

Aussi, les élève
leçons pendant le
au milieu des d
puiser à la source
retrouver toujours
tieuse enquête et
fréquent retour de

Au nombre de
pas seulement des
hommes du mond
conscience sur une
responsabilité à pi

Sa piété et sor
aux yeux de ses d
leçons. Aussi a-t-il
du Maître qui le co
quet que lui-même
a travaillé tout le j
peine et sans cher
de la vie chrétien
dément aimé.

Les obsèques de
et même des Etats-i
à ses conseils et à
sacerdotale ; pour t
de ces touchantes f
force, une bénédicti

Le Dr Hugues E
seurs de notre facul
Chargé du cours de

M. Rouxel a été près de quarante ans directeur au grand séminaire de Montréal, occupant, une grande partie de ce temps, la chaire de théologie morale. Il possédait une érudition considérable, dans cette branche si importante de la science sacrée, et apportait une rare sûreté de jugement à la solution des questions qui en relèvent. Le droit canonique et la liturgie lui étaient également familiers, sa prodigieuse mémoire enregistrant fidèlement les notions et les principes qu'un travail opiniâtre demandait sans cesse aux maîtres les plus autorisés des sciences qu'il professait.

Aussi, les élèves qui avaient su goûter le charme substantiel de ses leçons pendant leurs années de séminaire, revenaient fréquemment, au milieu des difficultés et des anxiétés de leur ministère pastoral, puiser à la source de leur première instruction. Ils étaient sûrs d'y retrouver toujours la fermeté d'un conseil éclairé par la plus minutieuse enquête et donné avec une bienveillance que le nombre et le fréquent retour des consultations n'ont jamais pu lasser.

Au nombre de ceux qui ont sollicité ses lumières, on ne trouvait pas seulement des prêtres, mais plus d'un évêque, voire même des hommes du monde en situation éminente, soucieux d'éclairer leur conscience sur une difficulté épineuse à résoudre ou sur une grave responsabilité à prendre.

Sa piété et son humilité le disputaient à son savoir. Sa vie a été aux yeux de ses disciples la confirmation vivante et fidèle de ses leçons. Aussi a-t-il vu venir la mort en souriant, comme la messagère du Maître qui le conviait à un repos bien mérité et à s'asseoir au banquet que lui-même prépare de ses propres mains au bon ouvrier qui a travaillé tout le jour à son service, sans ménager ni son temps ni sa peine et sans chercher d'autre récompense, en attendant la couronne de la vie chrétienne, que celle de se dévouer à un maître profondément aimé.

Les obsèques de M. Rouxel ont attiré de tous les points du pays et même des Etats-Unis des prêtres et des évêques qui rapportaient à ses conseils et à ses leçons une grande part des fruits de leur vie sacerdotale; pour tous, comme l'écrivait un d'entre eux au lendemain de ces touchantes funérailles, son souvenir est resté « comme une force, une bénédiction, une constante édification ».

Le Dr Hugues Evariste Dosrosiers a été l'un des premiers professeurs de notre faculté de médecine, dont il fut longtemps le secrétaire. Chargé du cours de matière médicale, il avait su mettre dans son

enseignement les qualités de méthode et de clarté, qui distinguaient son esprit. Il a réuni la substance de ses leçons dans son *Traité de matière médicale et de thérapeutique*, auquel les praticiens accordent une estime méritée.

A l'Université comme à l'hôpital Notre-Dame, dont il a été l'un des médecins fondateurs et des premiers internes, il a déployé une activité et un dévouement qui prenaient leur source dans son amour de la science médicale, dans sa conscience professionnelle, non moins qu'en son très vif attachement à des institutions solidaires et à une œuvre qui avaient conquis une large part de son cœur et de sa vie.

On ne saurait trop déplorer qu'un travail opiniâtre et excessif et le péril qui s'attache souvent aux opérations délicates de sa profession aient compromis une existence aussi précieuse.

Il se livrait à un âpre et incessant labeur qui ne savait pas faire la part légitime, dans ses journées et même dans ses nuits, au repos et aux distractions nécessaires. Ses dernières années ont été malheureusement perdues pour l'étude et pour l'activité professionnelle ; longtemps avant le jour de la retraite et du triomphe, il était déjà un soldat invalide et désarmé.

Sa mémoire ne nous en est que plus chère et plus respectable, et c'est avec une bien vive sympathie que nous joignons nos regrets à ceux de sa famille et de ses amis.

A côté des maîtres, la mort a frappé dans les rangs des élèves.

Comme l'an dernier, c'est encore dans la faculté de droit qu'elle a pris sa victime, un élève, encore, de troisième année, interrompant brusquement les études finales qui allaient lui assurer le prix de son travail et de ses talents.

La fin de M. Joseph Kelly emprunte une navrante tristesse au caractère tragique qui l'a marquée et au fait que ce deuil rouvrait une plaie encore saignante au cœur d'une famille qui avait eu à pleurer déjà sur la mort non moins tragique d'un autre de ses fils, également notre élève.

Cette circonstance rend plus profonde et plus respectueuse notre sympathie pour cette grande douleur, plus compatissant et plus actif, le souvenir religieux que nous devons à l'âme de cet intéressant et infortuné jeune homme.

* * *

A côté de ceux qui s'en vont, dans le cortège de larmes et de regrets, qui compose leur meilleur et leur plus sincère éloge, nous

aimons à saluer gravissent quel

Cette année, adressons nos h sincères à notre le bonheur de le d'esprit et de co plus de vingt Québec et, durant de cette ville, i tions avec lui. C que viennent de a été pour nous

Avec lui, com les rapports ne p apportent à la re volonté, dans u déférence éclairé

Nous souhaito pouvoir disposer quelque jour du qu'il voudra bien

Plus près de recteur, sans pou taire, s'est élevé méritant. Sa nomi confère le Saint- services considéral de ce diocèse et ceux qui n'ignorent zèle et sa charité moins en vue, mais lus juste des récom qui en rejaillit su à nos travaux et à fonde gratitude à M

Dans le personne à signaler.

aimons à saluer ceux qui arrivent où qui, étant déjà de la maison, gravissent quelque nouveau degré de la hiérarchie universitaire.

Cette année, c'est au sommet même de cette hiérarchie que nous adressons nos hommages les plus sympathiques et nos vœux les plus sincères à notre nouveau recteur, M. l'abbé Mathieu. Ceux qui ont le bonheur de le connaître apprécient à leur valeur ses hautes qualités d'esprit et de cœur, non moins que ses vertus sacerdotales. Depuis plus de vingt ans professeur de philosophie à la faculté des arts de Québec et, durant ces dernières années, directeur du petit séminaire de cette ville, il s'est fait des amis de tous ceux qui ont eu des relations avec lui. C'est dire que son élévation à la situation éminente que viennent de lui conférer l'estime et la confiance de ses collègues a été pour nous un événement heureux.

Avec lui, comme avec son distingué prédécesseur, Mgr Laflamme, les rapports ne peuvent qu'être agréables, parce que l'un et l'autre apportent à la recherche de la vérité et du bien la même sincérité de volonté, dans un égal esprit de désintéressement personnel et de déférence éclairée aux vues et aux sentiments de leurs collaborateurs.

Nous souhaitons vivement que les loisirs plus nombreux dont va pouvoir disposer Mgr Laflamme lui permettent de nous faire part quelque jour du fruit de ses savantes études dans une conférence qu'il voudra bien, nous osons l'espérer, consentir à nous donner.

Plus près de nous et sur notre sommet à nous, notre vénéré vice-recteur, sans pouvoir gravir plus haut dans la hiérarchie universitaire, s'est élevé dans celle de l'Eglise dont il est un serviteur si méritant. Sa nomination à la première des prélatures d'honneur que confère le Saint-Siège n'a surpris aucun de ceux qui connaissent les services considérables qu'il a rendus aux œuvres les plus importantes de ce diocèse et notamment à celle de l'enseignement supérieur. A ceux qui n'ignorent pas les œuvres plus nombreuses encore que son zèle et sa charité n'ont cessé d'accomplir dans un champ d'activité moins en vue, mais non moins vaste, cette insigne distinction a paru la plus juste des récompens-s. Pour nous, nous apprécions en plus l'éclat qui en rejailit sur notre œuvre et la haute sanction qu'elle donne à nos travaux et à nos espérances, et nous en exprimons notre profonde gratitude à Mgr l'archevêque.

* * *

Dans le personnel de nos facultés, nous avons peu de changements à signaler.

En théologie, M. l'abbé Dorvaux, qui enseignait jusqu'ici la théologie dogmatique, remplit la vacance créée par la mort du regretté M. Rouxel, à qui il succède également comme secrétaire de la faculté; cette double succession fait l'éloge de son mérite. Il a été remplacé dans sa chaire par M. l'abbé Duchein, prêtre de sa Compagnie, qui a déjà donné, dans l'enseignement de la théologie morale, les preuves de sa valeur et de sa compétence. M. l'abbé Labrosse, qui a occupé, durant trois années, les fonctions importantes de répétiteur de théologie au collège canadien de Rome, vient d'être chargé du cours *junior* de théologie dogmatique, où il pourra préparer avec compétence aux méthodes romaines les nombreux élèves que notre séminaire diocésain voit partir chaque année pour compléter leur cours théologique dans la Ville éternelle. Il aura pour collègue dans la branche *senior* du même cours M. l'abbé Curotte, que ses études à Rome et un enseignement philosophique de deux années au collège de l'Assomption recommandaient pour cette chaire importante.

* * *

Dans la faculté de médecine, notre éminent doyen, M. le docteur Rottot, ayant cédé sa clinique de pathologie interne à M. le docteur Demers, celui-ci a dû demander à la faculté un suppléant au cours théorique correspondant qu'il donnait à l'université. Le choix unanime de ses collègues a désigné M. le docteur Benoit, que recommandaient à la fois un talent sérieux, un esprit et des habitudes studieuses, exercées à la collaboration assidue d'une de nos meilleures publications médicales, et des aptitudes professorales, démontrées par un enseignement de quelques années dans notre école de médecine comparée.

M. le docteur Merrill, de son côté, avait acquis d'excellents états de service par plusieurs années de soins intelligents auprès des malades de l'Hôtel-Dieu. La faculté a voulu les reconnaître et s'assurer d'une façon permanente un concours précieux. Elle s'est agrégé ce collaborateur éprouvé et lui a conféré le titre d'adjoint à la clinique de pathologie externe de l'hôpital.

Ces nominations, venant après celles des années précédentes et en présageant d'autres pour un prochain avenir, révèlent chez notre faculté de médecine un souci sincère d'ouvrir ses cadres aux jeunes praticiens qu'un vif amour de la science et des études spéciales, souvent poursuivies au prix de grands sacrifices personnels, semblent

appeler à leurs recherches.

Déjà, nous avons vu la faculté, à l'occasion de cet amour de la science, se consacrer à l'étude des auspices. Un de nos professeurs de laboratoire de physique et y entendre parler d'autres sur différents points.

Pendant que le docteur occupait sa place d'émulation. Les salles un cercle de profession légale à l'exemple de toute carrière songer à chercher d'un succès de

En ouvrant les confrères du département de professeurs médicaux de leurs recherches.

La faculté de médecine Le don généreux, ajouté aux d'estimables et une source d'enseignements de ses que son invitation répond en plus

La faculté de médecine s'occupe de la sion médicale Elle a reçu ce son enseignement en les remerciant silence celui de bibliothèque de *Revue rose* et de

appeler à leur tour à faire part à ses élèves du fruit de leurs laborieuses recherches.

Déjà, nous pouvons constater dans le voisinage immédiat de la faculté, à l'ombre même de son hospitalité, l'heureuse expansion de cet amour de l'étude et la persévérance du travail entrepris sous ses auspices. Un groupe de jeunes médecins, auquel se sont mêlés plusieurs de nos professeurs, se réunit régulièrement chaque semaine au laboratoire d'histologie, pour y poursuivre des études de microscope et y entendre la lecture de travaux préparés par les uns ou les autres sur différents points de la science médicale.

Pendant que des médecins se livrent, au deuxième étage, à cette docte occupation, des avocats, au rez-de-chaussée, rivalisent avec eux d'émulation. L'association du jeune barreau a ouvert dans une de nos salles un cercle de discussions et d'entretiens sur les choses de la profession légale ; et nos élèves des deux facultés peuvent apprendre, à l'exemple de ces studieux, que l'étude est un des premiers devoirs de toute carrière professionnelle sérieuse, et qu'ils ne doivent pas songer à chercher en dehors de là le secret d'un prestige enviable et d'un succès de bon aloi.

En ouvrant ainsi toutes grandes les portes de leur enceinte à leurs confrères du dehors, pour des travaux et des études communes, nos professeurs mettent en même temps leurs bibliothèques au service de leurs recherches et de leurs études individuelles.

La faculté de droit avait donné ce bon exemple dès l'année dernière. Le don généreux de la belle bibliothèque légale de M. le juge Papineau, ajouté au fond primitif, qui renferme d'importants ouvrages et d'estimables compilations de jurisprudence, lui permettait d'ouvrir une source d'instruction sûre et abondante aux investigations studieuses de ses élèves et de ses amis. Elle est heureuse de constater que son invitation a été agréée, et elle le sera davantage si l'on y répond en plus grand nombre.

La faculté de médecine met à son tour à la disposition de la profession médicale ses trois mille volumes et ses cent ving-cinq périodiques. Elle a reçu cette année, de plusieurs de ses professeurs et d'amis de son enseignement, des dons de livres dont nous ne pouvons nommer, en les remerciant, tous les auteurs. Mais nous ne saurions passer sous silence celui de plus de cent volumes de chirurgie, provenant de la bibliothèque de feu le Dr Leman, et la collection complète de la *Revue rose* et de la *Revue bleue*, de Paris, l'une scientifique et l'autre,

littéraire et politique, que lui a gracieusement envoyées M. Richet, professeur à la faculté de Paris, en souvenir de sa réception à l'Université.

Nous souhaitons que tous les visiteurs distingués, du monde savant ou officiel de l'Europe, nous donnent de leur passage un souvenir aussi durable ; et nous ne saurions trop remercier d'avance M. Herbert des intentions généreuses dont son grand cœur et son amitié éprouvée pour notre pays — et très particulièrement pour notre colonie médicale de Paris, — sont la garantie, après la joie patriotique et les paroles vibrantes par lesquelles il a bien voulu répondre à notre accueil de bienvenue.

Non moins appréciable qu'un don, et infiniment précieux pour les études médicales, doit être considéré l'acte bienveillant du Collège des médecins et des chirurgiens de la Province, qui veut bien déposer dans notre bibliothèque médicale près de deux cents volumes spéciaux qui lui appartiennent et la collection des nombreuses thèses soutenues, au cours des trois années dernières, devant la faculté de Paris.

Ces richesses *livresques* ne sont pas les seules qu'ait acquises, au cours de l'année, cette faculté aussi multiple dans ses besoins que dans ses opérations. Peu à peu, grâce au zèle de ses professeurs et à la libéralité éclairée d'amis généreux, elle complète l'installation et l'outillage de ses laboratoires et en crée même de nouveaux. A côté des départements de la chimie et de l'histologie, qui se sont enrichis de microscopes et de nouveaux appareils, M. le docteur Foucher installe en ce moment un laboratoire d'électricité médicale, qui sera en même temps un cabinet de physique médico-chirurgicale et un élément tout constitué d'un cours de physiologie expérimentale, dont les exigences de l'enseignement moderne imposeront tôt ou tard la création.

C'est justice de dire que M. Jean-Baptiste Larue doit être considéré comme le fondateur de ce laboratoire. Exécuteur testamentaire de feu M. Prisque Gravel, il a cru bien interpréter les dernières volontés que ce citoyen généreux avait exprimées en faveur de nos institutions publiques, en appliquant plus de six cents dollars de ce legs à l'achat des principaux instruments de ce laboratoire, entre lesquels nous apprécions surtout un appareil complet pour les rayons X, dont une faculté bien outillée ne saurait se passer, et un résonateur de Houdin, d'une utilisation ingénieuse pour les appli-

cations délicates qui soit encore

Au-dessus de l'anatomie, il y a des centaines de spécimens sur des sujets en plus aux morbides et organiques que cela à la manière laquelle on enques et à des désastreux in

La création des tés à l'enceinte qui, imitant à son laboratoire l'Hôtel-Dieu technique de officiellement intelligente l'innovation, et l'Archevêque, qui puissent on aurait été laires d'une au

Les hôpitaux de notre faculté de deux cliniques véritable atelier la tactique et ments et les po tous les jours de leur enseignement de notre enseignement des gages sérieux Associer à l'

cations délicates de la thérapeutique électrique, et le seul du genre qui soit encore à Montréal.

Au-dessus du nouveau laboratoire d'électricité médicale, le musée d'anatomie pathologique étale déjà l'imposante collection de ses trois cents spécimens, recueillis par la chirurgie opératoire ou l'autopsie sur des sujets d'hôpitaux. Leur variété croissante permettra de plus en plus aux futurs médecins de préciser l'étude des affections morbides et de leur traitement par la constatation visuelle des lésions organiques qui les provoquent et les développent, se conformant en cela à la méthode sûre des sciences expérimentales, en dehors de laquelle on est condamné à des hypothèses plus ou moins chimériques et à des tâtonnements qui aboutissent trop souvent à un désastreux insuccès.

* * *

La création et le développement des laboratoires ne se sont pas limités à l'enceinte de notre maison. Ils se sont étendus à l'Hôtel-Dieu qui, imitant à cet égard l'hôpital Notre-Dame, organise en ce moment son laboratoire d'anatomie pathologique et de microbiologie. A l'Hôtel-Dieu encore, comme à l'hôpital Notre-Dame, l'instruction technique des infirmières et des garde-malades vient d'être instituée officiellement. Il convient de louer hautement de leur initiative intelligente les médecins éclairés qui ont sollicité cette heureuse innovation, et de remercier de sa toute-puissante intervention Mgr l'Archevêque, qui n'a pas voulu priver les plus dévouées infirmières qui puissent être au monde d'un complément de formation dont on aurait été tenté d'attribuer le monopole aux établissements similaires d'une autre langue et d'une autre nationalité.

Les hôpitaux sont comme les annexes et les champs d'opération de notre faculté de médecine. L'élève y apprend souvent en une ou deux cliniques plus et mieux qu'en dix leçons théoriques. C'est le véritable atelier de son art, le champ de manœuvre, où il apprend la tactique et le maniement des armes qui lui livreront les mouvements et les points faibles du terrible ennemi qu'il aura à combattre tous les jours de sa noble carrière. Le progrès de nos hôpitaux et de leur enseignement clinique est donc essentiellement lié à l'efficacité de notre enseignement théorique. Favoriser ce progrès, c'est donner des gages sérieux à ceux qui désirent sa supériorité définitive.

Associer à l'enseignement clinique, qui appartient légitimement à

la direction de la faculté, des jeunes médecins que recommandent leur talent et leur amour de l'étude et du travail, c'est assurer le recrutement normal de la faculté par une sorte de concours pratique et permanent, où la compétence et le succès ont tout loisir de s'imposer à l'attention et à l'estime de ceux qui désirent les sanctionner et les couronner par une reconnaissance officielle.

Nous ne saurions donc témoigner trop de sympathie et de gratitude aux auxiliaires dévoués, — pathologistes, internes, chefs de services et de dispensaires, — qui partagent les travaux et secondent l'initiative de nos professeurs et de nos chirurgiens. Avec le concours de leur savoir, de leur expérience et de leur zèle, il n'est point de réforme ni d'amélioration qu'on ne puisse espérer pouvoir introduire dans un système complexe, où le temps, la patience et la bonne entente sont des éléments aussi essentiels que le savoir, le talent et le travail.

C'est la résultante de ces vœux éclairés et de ces persévérants efforts dans le sens du progrès et du développement médical, qui a donné naissance, au sein d'un groupe important de la profession, au projet de doter certaines chaires, d'une utilité plus actuelle, et d'assurer par là à leurs titulaires une rétribution qui, en les dégageant des exigences absorbantes de l'exercice professionnel, leur permette de consacrer tout leur travail et tout leur temps aux devoirs élevés et difficiles de l'enseignement, donnant en même temps, par une extension de de leurs leçons, un enseignement plus développé aux jeunes médecins récemment sortis de l'école et obligés d'aller chercher à l'étranger le bienfait d'une instruction complémentaire. Ce projet, a été favorisé des plus hautes approbations et de l'adhésion empressée et pratique d'un grand nombre de médecins ; nous lui souhaitons le succès qu'il mérite et dont la réalisation, espérons-le, n'est plus qu'une question de temps et de personne.

* * *

Les autres facultés nous pardonneront bien de nous être un peu longuement étendus sur celle d'entre elles qui semble intéresser davantage le grand public, particulièrement soucieux de tout ce qui touche à la conservation de sa vie et de sa santé.

Leur sœur de la théologie est essentiellement humble, par devoir et par habitude, vivant et croissant à l'ombre d'une société d'ecclésiastiques, d'autant plus puissante pour le bien spirituel des âmes et des intelligences, qu'elle pratique éminemment cette maxime favorite d'un

de ses plus il
bruit, et le
hommes juges
recueillement

En parlant
à ceux de s
récompense d
cieux. Ce fa
des survivants
conseillers. Po
à la même rè
un mérite égal

Et s'il vena
faute d'entend
riorité de ce q
travail qu'on y
rares, mais d'
parole de leur e

Ce ne saurai
en dire tout ha
nous rendrait
sonnelle de cett
l'accomplisseme
nous la lui dev
ration précieuse
d'année dans ne
pour permettre à
firmer leurs cor
symbole cathol
personnel enseig
congrégations rel
constater les he
plaît non seuleme
habitues qui, sa
intimes attaches e
cet endroit.

Que vous dire
manifesté le désir

de ses plus illustres supérieurs généraux : « Le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien. » Elle laisse volontiers les hommes juger de sa valeur par les fruits qu'elle produit dans le recueillement du sanctuaire.

En parlant d'elle, nous nous bornons d'habitude à rendre hommage à ceux de ses membres qui vont recueillir dans l'éternité la récompense de leur longue vie de labeur et de dévouement silencieux. Ce faisant, nous croyons prononcer du même coup l'éloge des survivants qui ont partagé leur œuvre en émules et souvent en conseillers. Possédant la même formation et le même esprit, obéissant à la même règle et aux mêmes traditions, nous savons qu'ils ont un mérite égale au leur.

Et s'il venait à quelqu'un d'entre vous, comme par mégarde et faute d'entendre plus souvent parler d'eux, un doute sur la supériorité de ce qu'on enseigne dans leur maison et l'excellence du travail qu'on y fait, je vous inviterais à vous rappeler les heures trop rares, mais d'un charme unique, que nous devons à l'éloquente parole de leur éminent doyen.

Ce ne saurait être un manque d'égards à son humilité que de lui en dire tout haut notre reconnaissance, le priant de considérer qu'il nous rendrait moins estimable et tout à fait difficile la pratique personnelle de cette vertu, si elle devait, de sa part, mettre obstacle à l'accomplissement d'un devoir de notre gratitude. Cette gratitude, nous la lui devons également pour la direction si sûre et la collaboration précieuse qu'il donne à ce cours de religion, établi depuis peu d'année dans nos réunions du dimanche à la chapelle de Lourdes, pour permettre à nos élèves de compléter leur instruction et de confirmer leurs convictions religieuses par une exposition raisonnée du symbole catholique, faite tour à tour par des membres distingués du personnel enseignant de nos facultés, de nos collèges affiliés et des congrégations religieuses de cette ville. Nous sommes heureux de constater les heureux fruits de cette prédication, et de voir qu'elle plaît non seulement à ceux qui sont de la maison mais aussi à des habitués qui, sans être tout à fait des nôtres, ont avec nous de très intimes attaches et une parfaite communauté de vues et de goûts à cet endroit.

* * *

Que vous dire de notre faculté de droit ? Son éminent doyen a manifesté le désir que l'on gardât le silence sur le travail qu'elle a

accompli durant l'année dernière. Je soupçonne fort sa modestie de vouloir dérober par là la part très forte et très grande qu'il a prise à ce travail, en s'appliquant avec succès à garder à sa chaire de droit civil l'éclat et la juste renommée que son distingué prédécesseur lui avait assurés.

Nous savons tous que les travailleurs silencieux sont des travailleurs d'élite ; et ici, si des maîtres qui ont à former notre jeunesse à l'éloquence et à l'érudition du palais, se plaisent à taire le mérite de leurs leçons et de leurs conseils, c'est qu'ils comptent peut-être un peu que leurs élèves, appelés à parler plus tard beaucoup et bien, par le fait de leurs devoirs professionnels, s'y exercent dès maintenant en proclamant à propos le mérite de leurs professeurs et la valeur d'un enseignement qu'atteste éloquemment cette année, après des précédents de marque, la présence à ses cours d'élèves de langue anglaise.

Dans la répartition des cours de la nouvelle année, nous devons signaler le fait que M. Demers, dont nous admirons tous les aptitudes variées, a été appelé à partager le cours de droit commercial de l'honorable M. Archambault, à qui sa haute situation dans le gouvernement de la Province a permis de rendre à notre enseignement public un service que nous savons apprécier à sa valeur et qui, — nous nous plaisons à le croire, — nous en garantit d'autres dans l'avenir.

Entre temps, cette faculté éloquentement silencieuse nous donne des leçons de choses. Elle s'est avisée un de ces tout derniers jours, révélant en cela un sens philosophique profond que vous ne perceviez peut-être pas à première vue, que la beauté architecturale d'une chaire relève majestueusement le prestige de ses leçons, et qu'il est messéant de faire asseoir sur une simple estrade surmontée d'un vulgaire pupitre des magistrats dont le banc monumental de nos cours de justice rehausse tous les jours l'éminente dignité.

Et si nous voulons bien nous rappeler ce principe juridique, que l'accessoire suit le principal, nous comprendrons également que les professeurs aiment trop tendrement leurs élèves pour se résigner à s'asseoir princièrement en face de leurs tables décolorées ou mutilées, et que mieux doit être complet pour être tout à fait l'ennemi vainqueur du bien.

Les élèves s'assiéront donc à des pupitres neufs, en face de leurs professeurs inaugurant leurs chaires nouvelles ; et ceci, grâce à la libéralité d'anciens élèves ou d'amis de la faculté, avocats ou magistrats, qui ont répondu avec une bonne grâce aimable aux sollicitations

d'un des mem
dont la mode
parce qu'il ve
mais sans per
trui. Son zèle
délibérations u
artistes revenu
copie de la p
Louvre, la Just
ce tableau, nos
herbe pourront
tier le coupable
habile sait empl
peu bien encom
entraînée au ma

Cet agréable
nête nous sembl
où l'on doit se
plaisir nouveau
les habitudes de
à y accueillir, p
coup de chez eu
Il est permis
temps et l'accroi
tallation agréab
des premiers sou
lorsque leur patie
à entraîner de no
Pactole qui doit
rations.

Dans la faculté
ré l'an dernier pa
agrégé, avec un
puissamment cont
mencera avec les p
année, dans sa par
une modification e
ment pratique, c'es

d'un des membres les plus dévoués et les plus actifs de la faculté, dont la modestie presque sulpicienne me force de taire le nom, parce qu'il veut bien qu'on utilise toujours ses talents et ses services, mais sans permettre jamais qu'on l'en remercie en présence d'autrui. Son zèle pour le bien-être de ses collègues a déjà ouvert à leurs délibérations un élégant salon, dont le talent d'un de nos jeunes artistes revenus de Paris, M. Gill, a orné la muraille par une belle copie de la peinture symbolique de Proudhon, que l'on admire au Louvre, *la Justice et le Remords poursuivant le crime*. En face de ce tableau, nos futurs avocats et, qui saurait dire ? nos magistrats en herbe pourront venir rêver tour à tour de la juste peine qui doit châtier le coupable et rassurer la société, et des ressources qu'une parole habile sait employer à propos pour limiter la portée de certain faits un peu bien encombrants et pressurer, au profit d'une faiblesse aisément entraînée au mal, l'inépuisable réserve des circonstances atténuantes.

Cet agréable mélange de jouissances artistiques et de confort honnête nous semble fort à sa place dans une maison comme la nôtre, où l'on doit se sentir assez doucement chez soi pour éprouver un plaisir nouveau à y revenir chaque jour, et dont l'apparence même et les habitudes doivent rappeler assez celles des hôtes que nous aimons à y accueillir, pour qu'ils n'aient pas conscience de s'éloigner beaucoup de chez eux en entrant chez nous.

Il est permis de souhaiter que nos facultés s'assurent, avec le temps et l'accroissement de nos ressources, les avantages de cette installation agréable ; et nous ne doutons pas que ce ne soit là un des premiers soucis de nos administrateurs et de nos gouverneurs, lorsque leur patiente industrie et leur zèle persévérant auront réussi à entraîner de notre côté les ondes opulantes de quelque nouveau Pactole qui doit solliciter, dans leur voisinage, l'intérêt de leurs explorations.

* * *

Dans la faculté des arts, le cours de littérature française, inauguré l'an dernier par M. de Labriolle, notre nouvel et si compétent agrégé, avec un succès auquel vous avez justement applaudi et puissamment contribué par votre sympathie et votre assiduité, recommencera avec les premiers jours de novembre. Mais il va subir, cette année, dans sa partie la plus importante au point de vue pratique, une modification essentielle, propre à lui assurer ce caractère éminemment pratique, c'est-à-dire didactique, que lui destinaient ceux qui ont

présidé ou collaboré à sa création. Il était assez difficile de lui donner ce caractère dès le début, au milieu des incertitudes et de l'inexpérience d'une tentative tout à fait nouvelle, en vue d'un auditoire dont les éléments n'étaient pas à l'avance suffisamment connus.

L'expérience d'une première année a porté ses fruits et donné des leçons qu'on ne pouvait attendre que d'elle ; c'est d'elle aussi que nous nous sommes inspirés pour demander à notre sympathique collègue le nouveau programme dont il a bien voulu nous communiquer les grandes lignes, pour que nous vous en fassions part ce soir.

Le cours public du mercredi aura lieu régulièrement, comme l'an dernier, — mais sans dérogation, cette fois, — tous les quinze jours, la première leçon devant se donner le mercredi 8 novembre, et la dernière, le mercredi 25 avril, sauf durant les deux vacances de Noël et de Pâques.

Pour ce cours gratuit, qui comprendra onze leçons, on pourra, comme l'an passé et au même prix, se réserver des sièges dont l'usage exclusif s'étendra à toutes les conférences publiques du mercredi, lorsqu'elle ne se donneront pas dans la salle du premier étage. L'objet des leçons publiques de M. de Labriolle sera l'étude, au point de vue surtout littéraire, de la *Société française au 17^e et au 18^e siècle et sous le premier Empire*. Vous aurez, dans quelques instants, le plaisir de l'entendre lui-même vous lire un travail qui se rattache de près à l'objet de ce cours et qui en sera comme le prélude et l'ouverture.

Quant au cours didactique, qui, cette année, réunira dans un même auditoire les dames et les messieurs, il aura lieu, comme l'an dernier, tous les lundis, à 8 heures du soir, dans la salle de cours du premier étage. Il commencera le premier lundi de novembre pour se terminer le dernier lundi d'avril, embrassant une série de vingt et une leçons. Mais, — et c'est là ce qui constitue la modification importante qu'il subira, — il admettra deux sortes d'auditeurs, dont les uns seront des auditeurs et des auditrices tout simplement, aussi intelligents et assidus, nous l'espérons, que ceux du passé ; et les autres, de véritables élèves, prenant comme tels une inscription régulière et consentant à faire certains travaux mensuels, donnés par le professeur et couronnés par un concours final. Nous communiquerons avant longtemps aux intéressés les conditions de cette classe d'élèves et les avantages appréciables qui leur seront offerts.

Cette distinction entre élèves proprement dits et simples auditeurs

est fondée s
littéraire un
ne le comp
souvent rép
plication et
tout le fruit

Nous all
lignes du pr
fixé à son co

« Le prof
lundi l'utili
haute cultur

« Son obj
mesure où cet
a été arrêté d
plus vif inté

« Voici les
partis, M. de
un sujet, et
richesse. Cet
idées accessoi
gent, est un a
phe de nos éci
raire, que de c

« Dans la s
phrase françai
simple juxtap
française est u
cohésion et d'h
relient en une
nisme qui a sor
l'âme, fait circu

« Enfin, dan
un ordre de c
qu'à la gramm
de la langue en
gauchement, c'
mots et de la nu
Faute d'appréci

est fondée sur notre très vif désir de donner à cet enseignement littéraire une portée tout à fait pratique et de plus longue durée que ne le comporte une simple audition d'une heure, même attentive et souvent répétée, mais que ne féconde pas un travail parallèle d'application et de réflexion, qui peut seul en dégager et en développer tout le fruit.

Nous allons vous faire part dès l'instant et à la lettre des grandes lignes du programme tout à fait engageant que M. de Labriolle a fixé à son cours.

« Le professeur, y est-il dit, visera dans le cours didactique du lundi l'utilité pratique de ses auditeurs, au point de vue de la haute culture littéraire.

« Son objet sera d'enseigner l'art de composer et d'écrire, dans la mesure où cet art peut s'enseigner. Le plan que suivra M. de Labriolle a été arrêté de concert avec M. Brunetière, qui porte, on le sait, le plus vif intérêt à tout ce qui touche l'Université Laval.

« Voici les grandes lignes de ce plan d'étude. — Dans une première partie, M. de Labriolle exposera la méthode à suivre pour féconder un sujet, et pour développer une idée avec suite, avec aisance, avec richesse. Cet art de grouper autour de chaque idée principale les idées accessoires qui la complètent, qui la nuancent ou qui la corrigent, est un art bien français. La *composition* a toujours été le triomphe de nos écrivains. C'est donc rester fidèle à notre tradition littéraire, que de chercher à en découvrir les secrets.

« Dans la seconde partie du cours, M. de Labriolle étudiera la *phrase française*. Il montrera que ce qui la constitue, ce n'est pas la simple juxtaposition de membres mal soudés entre eux. La phrase française est une œuvre d'art, c'est-à-dire une œuvre d'équilibre, de cohésion et d'harmonie ; toutes les parties s'y correspondent et s'y relient en une étroite unité. On pourrait les comparer à un organisme qui a son existence propre et où un principe intérieur, qui est l'âme, fait circuler partout la chaleur et la vie.

« Enfin, dans la troisième partie du cours, le professeur abordera un ordre de questions qui confine à la philosophie plus encore qu'à la grammaire. Il essaiera de pénétrer jusqu'à l'intimité même de la langue en étudiant l'élément irréductible : le *mot*. Si l'on écrit gauchement, c'est le plus souvent par ignorance de la valeur des mots et de la nuance exacte impliquée dans le sens de chacun d'eux. Faute d'apprécier la vertu particulière de mots très simples employés

en leur place, on glisse à la grandiloquence et à l'emphase. Une étude sérieuse de la langue française comporte donc quelques aperçus de lexicologie. Mais ici la grammaire se confond pour ainsi dire avec la philosophie. En effet, trouver le mot propre, est-ce autre chose qu'amener l'idée à sa perfection ? Sans doute, la pensée crée le langage ; mais à son tour le langage éclaircit et fixe la pensée, en la forçant à se réaliser en une forme sensible : le mot.

« Et c'est ainsi que ce cours pratique s'achèvera par quelques considérations sur les rapports philosophiques du langage et de la pensée.

« Tel est le programme général que M. de Labriolle se propose pour cette année. Les exemples, il les cherchera chez nos meilleurs écrivains et corrigera par eux la sécheresse d'un exposé trop didactique. Il s'appuiera aussi sur les travaux qui lui seront remis pour montrer comment il faut faire, et, — plus rarement, espérons-le, — comment il ne faut pas faire. Chacun pourra donc prendre son butin dans la moisson des observations présentées et s'initier plus complètement au mécanisme même et aux infinies ressources de notre belle langue française. »

Entre les leçons du cours public de littérature française, nous aurons, comme dans le passé, l'avantage d'entendre quelques autres de nos collègues nous entretenir sur des sujets familiers à leur enseignement spécial. Cette variété de travaux offre l'avantage d'une initiative toujours fructueuse à des questions d'intérêt presque toujours pratique, qui offrent parfois le mérite d'une plus saillante actualité.

Pour atteindre à ce résultat, nous comptons à nouveau sur le concours de ces collègues dévoués à qui leur activité et leur zèle industrieux permettent de dérober le temps d'un travail de surrogation à des occupations très variées et parfois très absorbantes. Nous nous proposons aussi, en sollicitant la complaisance d'une érudition ou d'une éloquence étrangère à notre famille, mais non pas à notre œuvre et à notre but, de vous ménager le retour de quelque travail d'un caractère aussi instructif et aussi distingué que celui dont M. Léon Gérin-Lajoie, l'an dernier, nous a procuré le plaisir.

* * *

Enfin, — pour suivre jusqu'au bout, avant de terminer ce peut-être bien long rapport, l'ordre logique et la gradation hiérarchique observés jusqu'ici, — disons quelques mots de notre très brave et très méritante Ecole polytechnique. Elle ne cesse pas d'être digne de toute

notre estim
ténacité ave
de soutenir
dont les re
tournent tro
moins solid
écoles annex

Nous pou
pensée de ré
de son hono
marcher dan
sation et les

Nous avo
tion qui met
l'Institut des
Pères Jésuite

Tout sem
préparation,
didats qui v
mission.

On ne pe
font sentir da
permettra no
pour répondr
ingénieurs di

Dans le co
collaboration
dant quatorze
tion et l'avait s
démission pou
personnel ; ma
seur distingué
et elle l'a nomi

Puis elle a
M. Charles Le
Paris et posséd

Nous lui sou
que les services
qu'autorisent se

notre estime et de notre meilleure sympathie, par la vaillance et la ténacité avec lesquelles elle poursuit l'œuvre éminemment patriotique de soutenir la concurrence d'une institution opulente et brillante, dont les ressources et l'attraction en quelque sorte magnétique détournent trop facilement l'attention du mérite plus modeste mais non moins solide de la plus ancienne et de la plus importante de nos écoles annexées.

Nous pouvons affirmer en toute sincérité, — et nullement dans une pensée de réclame qui s'allierait mal avec la rigidité de conscience de son honorable directeur, M. Balète, — que cette école continue à marcher dans la voie de progrès où l'ont affermie sa nouvelle organisation et les règlements de sa corporation.

Nous avons cité, l'année dernière, deux établissements d'instruction qui mettent leur zèle à alimenter le recrutement de ses élèves : l'Institut des Frères du Mont Saint-Louis et le Collège des RR. Pères Jésuites.

Tout semble indiquer qu'il s'est ouvert de nouveaux centres de préparation, si l'on en juge au nombre et à la provenance des candidats qui viennent de se présenter avec succès aux examens d'admission.

On ne peut qu'applaudir à ce mouvement, dont les résultats se font sentir dans l'École et se manifesteront au dehors à bref délai. Il permettra notamment de disposer de promotions plus nombreuses pour répondre à la faveur de plus en plus marquée qui s'attache aux ingénieurs diplômés de l'École et fait rechercher leurs services.

Dans le courant de l'année, l'École a eu le regret de perdre la collaboration précieuse d'un de ses professeurs, M. Bonnin qui, pendant quatorze ans, avait participé au progrès et au succès de l'institution et l'avait servie avec dévouement. Il a malheureusement donné sa démission pour rentrer en France, où le rappelait des raisons d'ordre personnel ; mais la Corporation n'a pas voulu se séparer de ce professeur distingué sans lui donner un témoignage durable de sa gratitude, et elle l'a nommé professeur honoraire de l'École polytechnique.

Puis elle a confié l'enseignement laissé vacant par M. Bonnin à M. Charles Leluan, ingénieur, ancien élève de l'École centrale de Paris et possédant une grande expérience dans sa profession.

Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue, confiants à l'avance que les services qu'il nous rendra répondront à la légitime espérance qu'autorisent ses travaux dans le passé.

Dans la poursuite d'une mission qui touche par tant de points aux intérêts du pays, la corporation de l'Ecole s'estimerait heureuse si la compétence et le dévouement de ses professeurs pouvaient lui suffire.

Mais de graves difficultés la sollicitent, qu'elle ne peut résoudre par ses seuls moyens. La première consiste, depuis longtemps déjà, à procurer à l'Ecole une installation plus appropriée à ses besoins et à sa destination, et suffisamment en évidence pour n'être ignorée de personne,—tant il est vrai que l'on estime trop souvent les institutions, comme les individus, à la valeur des immeubles qu'elles possèdent et des maisons qu'elles occupent.

L'urgence de ce déplacement se fait sentir vivement ; et nous ne pensons pas être désavoués, si nous affirmons, — pour suggérer une solution souveraine à cette difficulté, — que la Corporation recevrait avec reconnaissance les concours financiers qui voudraient favoriser son œuvre, et en faisant connaître que sa constitution a réservé aux donateurs insignes une place au sein même de la corporation. C'est un honneur qui mérite de tenter un ami éclairé de l'enseignement scientifique spécial et qui offre l'avantage indiscutable de ne coûter que ce qu'il vaut.

* * *

Nous nous résignons à ne dire que peu de mots de notre Ecole de médecine comparée et de science vétérinaire, parce qu'elle aussi est éprise d'humilité et avide de mystère, et n'aime pas qu'on entonne des dithyrambes et même de simples odes en son honneur. Cette modestie lui sied d'autant mieux qu'elle possède, elle aussi, un rare mérite. Peut-être même ne la cultive-elle avec tant d'amour que parce qu'elle ne voit pas son utilité suffisamment appréciée, conformément à la valeur de ses professeurs et à l'importance de son enseignement.

Elle constate aussi,—à l'égal d'ailleurs, si nous sommes bien informés, de sa concurrente anglaise affiliée à McGill,—que les populations rurales de notre province ne sont pas suffisamment pénétrées de l'importance d'assurer à la conservation et au bon état de leurs troupeaux et de leurs bêtes de trait les soins d'un médecin et d'un hygiéniste vraiment compétents. C'est une conviction qu'on ne saurait trop leur voir inculquer par les hommes éclairés qui s'efforcent de propager parmi elles la connaissance des principes et des procédés d'une culture raisonnée et d'une exploitation rurale plus scientifique et partant plus fructueuse. Cette instruction, se rattachant de près aux sources mêmes

d'une prospér.
qu'une base a
qui se donne d
tons le vœu qu
inspirent aux
souci d'assurer
pourvu d'une
qui a donné d

Nous ne do
ne profite des
de l'agricultur
pour faire con
connaissances p
meilleure éloge

Nous avons
commissaire pr
appartient, du
des avantages c
vrent en mên
enseignement.

Faut-il adres
ragement à nos
doute comme un
ments et les élo
qu'ils aiment. L
lent éloge du m
pense ? Inspire
quent ; les instr
la substance de
années de réflexi

Et quand la r
dans l'esprit de s
bonheur et fier
reproduira à son
dans une secon
d'esprits.

Elèves, soyez
assurant le plus é

d'une prospérité publique qui ne saurait avoir, dans notre province, qu'une base agricole, comporte comme un élément important celle qui se donne dans les écoles vétérinaires. C'est pourquoi nous émettons le vœu que les autorités locales, dans toutes nos campagnes, inspirent aux groupes sur lesquels elles exercent leur influence le souci d'assurer à leur région les services d'un médecin vétérinaire pourvu d'une instruction vraiment scientifique, puisée dans une école qui a donné des preuves de son efficacité.

Nous ne doutons pas que son infatigable directeur, M. Daubigny, ne profite des conférences et des inspections que le ministre fédéral de l'agriculture lui a confiées dans toute l'étendue de la province pour faire connaître et apprécier une institution dont sa parole et les connaissances précises qu'elle répandra dans les esprits, seront la meilleure éloge et la plus utile recommandation.

Nous avons à remercier hautement l'honorable M. Deschênes, commissaire provincial de l'agriculture, et le gouvernement auquel il appartient, du contrat tout récent par lequel ils ont assuré à l'École des avantages considérable qui, en garantissant son existence, ouvrent en même temps au travail le moins fortuné l'accès de son enseignement.

* * *

Faut-il adresser maintenant des paroles de félicitation et d'encouragement à nos chers élèves de toutes les facultés, qui ont pris sans doute comme une part de leur bien et de leur gloire les remerciements et les éloges que nous devons aux maîtres qu'ils respectent et qu'ils aiment. Le travail et le succès des disciples ne font-ils pas l'excellent éloge du maître, dont il est en même temps la plus douce récompense ? Inspirer l'amour du travail à ses élèves, c'est être vraiment éloquent ; les instruire, c'est faire passer dans leur esprit ouvert et docile la substance de son propre esprit et les fruits accumulés de nombreuses années de réflexion et de travail opiniâtre.

Et quand la moisson de sa parole germe, abondante et vigoureuse, dans l'esprit de ses jeunes auditeurs, le professeur contemple avec bonheur et fierté le fruit mûr et savoureux de sa pensée, qui la reproduira à son tour et pour longtemps, par une nouvelle semence, dans une seconde moisson, aliment substantiel d'un grand nombre d'esprits.

Elèves, soyez donc reconnaissants et fidèles à vos maîtres, tout en assurant le plus élevé et le plus pressant de vos intérêts présents et à

venir. Ménagez-leur, par de constants et brillants succès, la meilleure récompense de leur travail et de leur dévouement. Continuez cette année, avec une ardeur renouvelée par le repos de vos vacances et encouragée par vos précédents succès, ce que vous avez fait jusqu'à ce jour, lorsque vous avez été fidèles à tout votre devoir.

* * *

Et pour y réussir, pour réaliser ainsi l'objet des vœux et des efforts, des préoccupations et des sacrifices de ce vaste et complexe organisme humain qu'on appelle l'université, et qui tend sans relâche, lorsqu'il est actif et complet, à satisfaire à tous les besoins de l'esprit et de l'âme par la diffusion d'une lumière et d'une chaleur intenses, dont le rayonnement et la pénétration disposent une nation aux œuvres robustes et grandes de sa mission sociale, invoquons en nos cœurs cet esprit de lumière et de force, que nous appelions en nous ce matin, réunis autour de l'autel où pontifiait le délégué de la paix et de la lumière.

Ses mains, plus haut et plus sûrement que les nôtres, porteront plus près du trône de l'Éternel nos prières et nos vœux, alliées en ce moment avec les mains des vénérables pontifes qui sont nos guides vigilants et nos soutiens inébranlables.

Elles inclineront sur nous et sur notre œuvre le cœur du Créateur des choses et du Père des hommes, de Celui qui donne son soleil et sa pluie aux champs pour leur faire produire les fruits qui nous nourrissent et les fleurs qui nous charment ; de Celui qui met dans l'esprit et dans le cœur de l'homme les pensées fécondes et les vœux généreux.

NOCES D'OR DE MGR DUHAMEL



EST justement au moment où notre journal s'imprime, que l'on célèbre à Ottawa le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Duhamel.

Nous remettons donc à plus tard le compte rendu de ces fêtes, organisées par le clergé et les fidèles dans un sentiment de vive et haute reconnaissance. Qu'il nous soit permis, en attendant, d'offrir au vénérable archevêque l'expression de nos hommages les plus respectueux.